



A la Une

- Hommage au Professeur Taofiki Aminou
- Appui de l'EPA à l'opérationnalisation de l'Unité de protection des biens culturels du Bénin
- Célébration de la Journée du Patrimoine Mondial Africain

A Propos

L'Ecole du Patrimoine Africain-EPA est un établissement universitaire à vocation internationale, spécialisé dans la conservation et la médiation du patrimoine culturel tangible et intangible. Elle a statut d'Organisation internationale au Bénin et est reconnue par l'Union Africaine comme une organisation panafricaine à vocation régionale depuis janvier 2015.

Depuis sa création en 1998, l'EPA, basée à Porto-Novo (Bénin), a formé plus de 3000 professionnels africains du patrimoine, réalisé plus de 350 activités, monté une vingtaine d'expositions, organisé une vingtaine de conférences internationales, publié plus de 200 rapports dont des rapports d'activités, des chroniques, des actes de colloques, des guides touristiques et réalisé une vingtaine d'enquêtes.

Si à sa création, l'EPA accueillait exclusivement des professionnels du patrimoine culturel déjà en activité, elle recrute depuis la rentrée universitaire 2018-2019, des étudiants pour une formation initiale et diplômante en Licence professionnelle Gestion du Patrimoine Culturel.

A travers ses activités, l'EPA a pour objectifs de :

- Renforcer le réseau des professionnels africains capables d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel ;*
- Mettre en place des programmes permettant la découverte et la réappropriation du patrimoine culturel pour les publics africains ;*
- Promouvoir des projets de développement socio-économique qui intègrent la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel ;*
- Contribuer à l'édition et à la diffusion de publications spécialisées sur le patrimoine culturel africain.*

Sommaire

❖ Éditorial	04
.....	
DOSSIER DU SEMESTRE	08
❖ Appui de l'EPA à l'opérationnalisation de l'Unité de protection des biens culturels du Bénin	09
❖ Renforcement des capacités des acteurs nationaux sur la gestion des risques de catastrophes sur les biens culturels et naturels à Sao-Tomé et-Principe	18
❖ Renforcement des capacités sur la gestion des risques de catastrophes sur les sites patrimoniaux	20
❖ Journée du Patrimoine Mondial Africain	22
❖ Formation des jeunes chercheurs africains à la rédaction scientifique	24
❖ Célébration de la Journée internationale des droits de la femme	26
❖ Masterclass pour les étudiants et diplômés	28
❖ Trombinoscope de la 5 ^e promotion des diplômés de l'EPA en Gestion du patrimoine culturel – Cohorte 1	29
.....	
FOCUS DU SEMESTRE	32
❖ Décentralisation et restitution des œuvres culturelles en Afrique subsaharienne : un nouvel élan pour le patrimoine local	33
.....	
NOUVELLES DE NOS ALUMNI	35
❖ Entretien avec Kanfido Brice Lévis Lankoande, Conservateur du patrimoine	36
.....	
MISSIONS DU DIRECTEUR	38
.....	
VISITES À L'EPA	43

Équipe éditoriale

Directeur de publication: Dr Franck K. OGOU
Mise en page: Stéphane DOUANLA

Rédacteur en Chef: Laurent D. KOSSOUHO

Collaboration:
❖ Diane TOFFOUN
❖ Dr TCHATCHOUANG
❖ Hafizullah HONVO

❖ Franck PACERE
❖ Mariam CHITOU
❖ Dr Prince GBEGNITO

Crédit Photos:
©EPA
©DPC Togo

©Crystallin MONTCHO
©Arnel KOUCHICA
©Oyèyèmi GANSEY
©Léila MAMOUDOU

Editorial



Célébrer les précurseurs et les pères fondateurs de l'EPA est pour nous, une manière de leur exprimer notre gratitude pour la création de cette prestigieuse institution qui continue de marquer de son empreinte l'histoire dans le domaine du patrimoine culturel. Cette année, à la faveur de la fête du travail célébrée à travers le monde le 1er mai, nous avons rendu un hommage mérité au Professeur Taofiki Aminou, Vice-recteur de l'Université Nationale du Bénin à la création de l'EPA en 1998. Malgré son admission à la retraite en 2009, le Professeur reste très attaché à notre institution dont l'évolution continue de le préoccuper. Cet attachement nous rappelle à quel point nous devons redoubler d'effort au quotidien pour pérenniser cet héritage chèrement acquis.

Au fur et à mesure que l'année 2025 évolue, l'EPA déroule également son Plan de travail avec le soutien de ses partenaires. En collaboration avec les Bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale, nous avons mis en

œuvre au cours de ce premier semestre, des programmes de renforcement de capacités et de sensibilisation au profit des professionnels et des communautés du Togo, du Bénin et de São Tomé-et-Principe. Ces ateliers portent sur l'élaboration de plan de gestion des risques, la gestion des risques de catastrophes sur les sites patrimoniaux, les enjeux et défis liés à l'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, entre autres.

Par ailleurs, nous avons organisé en partenariat avec l'Université Lincoln d'Angleterre, un atelier international d'écriture d'articles scientifiques ayant réuni à notre siège à Porto-Novo, des jeunes chercheurs africains en archéologie et patrimoine.

Merci à ces partenaires qui nous font confiance.

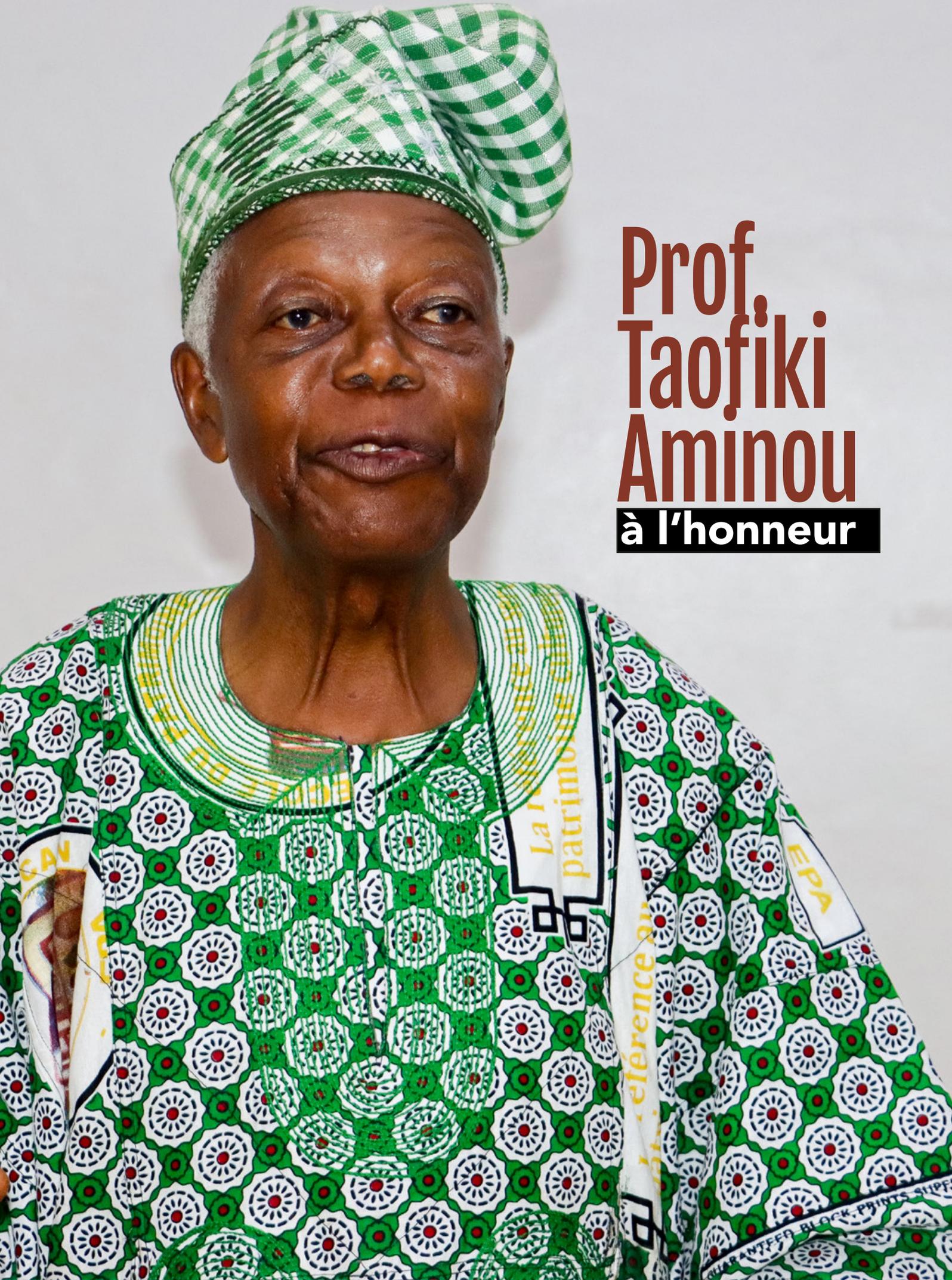
Le point de ces activités vous est présenté dans ce numéro de votre magazine.

Pour finir, je voudrais signaler le démarrage du projet de conservation des collections du Musée national Barthélémy Boganda de Centrafrique. Ce projet permettra d'équiper le musée et de contribuer à améliorer les conditions de conservation de ses collections. Grâce au précieux financement de la Fondation ALIPH, une équipe sera déployée très bientôt dans ce musée pour un chantier de collections. Vous aurez le point de cette activité dans les prochains numéros de La Lettre de l'EPA.

Dr Franck Ogou

Directeur de l'EPA

Bonne Lecture



**Prof.
Taofiki
Aminou**
à l'honneur

Ceremonie d'hommage au Prof. Taofiki Aminou



Après l'hommage rendu au premier Administrateur-Comptable de l'EPA en mai 2024, la Direction et la Délégation du personnel de l'EPA ont rendu un vibrant hommage au Professeur Taofiki Aminou, le vendredi 02 mai 2025 à l'occasion de la fête du travail. Enseignant de chimie, de l'eau et de l'environnement à la retraite, le Professeur Aminou était Vice-Recteur de l'Université Nationale du Bénin à la création de l'EPA. Cet hommage lui a été rendu pour son attachement et les services rendus à l'institution.

Ancien apprenant de l'Ecole urbaine centre et du Lycée Victor Ballot (aujourd'hui Lycée Béhanzin) de Porto-Novo, il a effectué ses études supérieures à Kiev où il a obtenu le Diplôme d'ingénieur chimiste spécialiste en technologie des fibres synthétiques puis à Strasbourg où il a soutenu son doctorat d'Etat en 1975. Le Professeur Aminou a enseigné en France (Strasbourg et Tours) et dans plusieurs pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Gabon, l'Algérie etc. Rentré au Bénin en 1978, il a été recruté à la fonction publique en tant qu'assistant à l'Université Nationale du Bénin (UNB). Il a gravi les échelons et a assumé les fonctions de Vice-recteur de l'UNB de 1994 à 2002 et est admis à la retraite en 2009. Ensuite, il a bénéficié d'un contrat de maintien en activité de 2010 à 2014.

Quelques photos souvenirs



Le Professeur Taofiki Aminou est Chevalier et Officier de l'Ordre du mérite social du Bénin.



Dossier

Du Semestre

Appui de l'EPA à l'opérationnalisation de l'Unité spéciale de protection des biens culturels du Bénin

Par **Laurent D. Kossouho**

En collaboration avec **Col. Roger Tawes**

L'Unité spéciale de protection des biens culturels du Bénin a accueilli dans ses rangs en juin 2025, François Tchègnon Vigan Tapé, jeune officier de police et diplômé de l'EPA. Dans le cadre de son mémoire de Licence professionnelle en Gestion du patrimoine culturel, il a analysé les stratégies de la Police républicaine dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels. En tant que gestionnaire du patrimoine culturel, il va redynamiser la section « patrimoine culturel » au sein de la Police Républicaine du Bénin. C'est ce qu'explique le Commissaire principal de police et Commandant de l'Unité spéciale de protection des biens culturels, Dr Richard Akodandé Honma, dans cet entretien.

EPA : *Le Décret n°2023-254 du 10 mai 2023 a officialisé la création de l'Unité spéciale de protection des biens culturels au Bénin. Présentez-nous les principales missions qui lui sont confiées.*

RAH : Depuis l'adoption le 22 octobre 2021 de la Loi n°2021-09 portant Protection du patrimoine culturel en République du Bénin, avec ses neuf (9) décrets d'application, la protection des biens culturels au Bénin a un cadre juridique bien défini. Et ce cadre juridique couvre les modalités de réalisation d'inventaire, la classification, l'exportation ; en un mot, la lutte contre le trafic illicite des biens culturels dans notre pays. Au Bénin, les biens culturels font objet de pillage, de détérioration, de vandalisme et d'autres infractions. Pour ne pas laisser libre cours aux criminels des biens culturels, l'Etat a mis

en place, à travers les textes sus-dessus cités, l'Unité spéciale de protection des biens culturels. Les missions de cette Unité qui dépend de la Direction de la Police judiciaire sont énormes. Entre autres, cette Unité est chargée de la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de sécurisation du patrimoine culturel et de lutte contre le trafic illicite de ces biens, de l'élaboration des propositions basées essentiellement sur l'évaluation des menaces et les risques en matière de sécurisation des biens culturels, de conduire les enquêtes en matière d'infractions liées aux biens culturels. C'est-à-dire qu'elle identifie et recherche les auteurs et leurs complices en cas d'atteinte aux biens culturels et de les déférer aux instances juridiques et judiciaires. L'Unité s'occupe également de la surveillance des biens culturels. Elle prend à cet effet, les mesures nécessaires et idoines pour la sûreté et la sécurité de ces biens. Elle fait aussi de l'assistance aux missions de contrôle sur les questions de vente aux enchères et des sites de commerce en ligne. Le terrain d'application de l'Unité est très vaste.

EPA : *Quelles mesures votre Unité a-t-elle déjà prises pour appliquer les dispositions prévues par le décret ?*

RAH : A sa création, l'Unité s'est attelée d'abord à mettre en place son organigramme qui est le point d'orgue de son opérationnalisation. Après cela, nous avons défini la structure de l'Unité qui va sécuriser les biens culturels sur le



terrain, notamment en apportant la sûreté et la sécurité de ces biens culturels. Dès lors que les mesures que nous avons mises en œuvre pour la sûreté et la sécurité de ces biens sont transgressées, il y a certains de nos collaborateurs qui vont s'occuper d'identifier ceux qui vont porter atteinte à ces mesures. Des antennes départementales sont prévues sur l'ensemble du territoire en vue de décliner ces missions sur le terrain parce que la Police républicaine depuis son avènement est dans une approche de police de proximité. C'est-à-dire que la Police républicaine va au contact des populations. Et comme les biens culturels font partie de l'identité des populations, le Directeur général de la Police républicaine a souhaité et soutenu son ambition de mettre cette Unité dans ses démembrements très proches des populations. Donc, des antennes départementales seront activées, redynamisées et aguerries en vue de faire un travail correct sur le terrain.

EPA : *Deux ans après la mise en place de cette Unité, quel bilan peut-on dresser concernant la lutte contre le trafic illicite des biens culturels au Bénin et comment l'Unité s'y prend-elle pour endiguer ce phénomène ?*

RAH : L'Unité ne fait pas un autre travail que la Police républicaine qui fait un travail d'éventail sur le terrain et les Béninois jouissent pleinement de leur quiétude, de la paix et de la sécurité. Donc, l'Unité, bien qu'étant une jeune unité, s'attèle jour et nuit pour protéger les biens culturels et jouer son rôle dans la sécurité de façon globale. Cependant, il est précoce de faire un bilan parce que la Police n'est pas de la science exacte. Les résultats en matière de Police et en matière de sécurité-sûreté des biens culturels vont se constater sur le terrain. Nous ne sommes pas en mesure de faire un point exhaustif, mais les unités territoriales et l'Unité font tout ce qui est de leurs pouvoirs et de leurs prérogatives pour que les biens culturels du Bénin ne soient plus spoliés, vandalisés et pillés. A titre informatif, en mars 2025, l'Unité a interpellé des voyageurs à l'Aéroport International Cardinal Gantin de Cotonou qui avaient en leur possession des biens qu'ils ont dit avoir achetés dans un pays voisin et ces biens sont en partance pour un autre continent. L'enquête est en cours. Donc je ne peux pas donner trop de détails à propos. Partout où il y a un bien culturel, nous sommes là pour assurer sa sécurité pour permettre aux générations futures de découvrir les témoins de leur histoire.

EPA : *L'Unité a récemment accueilli dans ses rangs M. François Tapé, jeune officier de police qui vient d'obtenir une Licence professionnelle en Gestion du patrimoine culturel à l'EPA. Quel apport particulier représente ce renfort pour vos opérations de lutte contre le trafic illicite ?*

RAH : La Police républicaine est à la quête du capital humain. Et la qualité en matière de ressources humaines partout où elle se trouve sur le territoire national et au sein de la Police républicaine, on doit la chercher. Mon collègue François Tapé, dans le cadre de sa Licence obtenue à l'EPA, a fait des recherches sur un thème pertinent : « Police républicaine et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels au Bénin ». Dès que compte a été rendu au Directeur général de la Police Républicaine, il n'a pas hésité une seule seconde avant de procéder à la mutation de ce jeune policier et à sa mise à disposition à l'Unité spéciale de protection des biens culturels. La théorie au sein de la Police républicaine est accompagnée de la pratique. Donc, cet officier de police est déjà à pied d'œuvre à mes côtés pour mettre en application ce qu'il a appris durant les trois (3) ans de formation à l'EPA. Son apport pour la protection des biens culturels au Bénin est très capital et inestimable, puisque tous les policiers ne sont pas nantis de connaissances livresques, théoriques et pratiques en matière de protection des biens culturels. Au sein de la Police Républicaine, il y a plusieurs qualités. Et partout où ces qualités se trouvent, on les identifie et la Direction des ressources humaines procède à leur normalisation pour permettre à ces viviers de s'extérioriser. Nous avons accueilli notre collègue François Tapé avec les bras ouverts au sein de l'Unité. Nous allons l'accompagner pour qu'il puisse donner vie à ses envies. Il a de l'avenir à la Police Républicaine. Il va redynamiser un secteur très important qui est le secteur du patrimoine culturel au sein de la Police Républicaine. Le Bénin a fait un pas géant dans la protection de ses biens à travers la création de cette unité qui est singulière en Afrique sub-saharienne.

EPA : *La lutte contre le trafic illicite des biens culturels implique de nombreux acteurs institutionnels. Comment se structure la collaboration entre votre Unité, les institutions et les ministères concernés, tant au niveau national qu'international ?*

RAH : Sur le plan national, nous avons la collaboration avec les services étatiques chargés de contribuer à la protection de notre patrimoine. Je fais allusion aux services des Douanes, des Eaux, forêt et chasse, mais également

aux Sapeurs-pompiers. En effet, en dehors du vandalisme, du pillage et de la spoliation des biens culturels, il y a que certaines personnes, consciemment ou inconsciemment, incendient les biens culturels. Dès lors que cette situation se présente, les Sapeurs-pompiers travaillent en synergie avec nous. En dehors de la collaboration entre les corps habillés, l'Unité travaille en parfaite intelligence avec le Ministère du tourisme, de la culture et des arts, les musées, les sites touristiques, les vendeurs d'art et autres. Cette synergie d'actions permet au niveau national d'avoir assez de renseignements qui constituent la matière première de l'Unité. Au niveau international, l'Unité coopère, à travers l'Etat béninois, avec l'UNESCO, les musées d'autres pays pour jouer sa partition en vue notamment d'identifier le reste de nos biens culturels quel que soit l'endroit de la planète où ils se trouvent. En définitive, l'Unité bien qu'étant jeune a déjà des ambitions très grandes et des partenaires aussi diversifiés, aussi multiformes que multidimensionnels.

EPA : *En matière de renforcement des capacités, quels sont aujourd'hui les besoins prioritaires de l'Unité en termes de formation ?*

RAH : A notre nomination à la tête de cette Unité spéciale, le Directeur général de la Police Républicaine nous a confié un cahier de charges bien fourni en matière de formation, parce que son crédo est que les policiers qui vont travailler au sein de l'Unité ne soient pas des policiers ordinaires. C'est des policiers qui doivent être outillés à la taille de la spécificité qui caractérise cette unité. Ils doivent être des policiers outillés comme le collègue François Tapé. Dans la mise en œuvre de cette recommandation, nous avons mis en place un plan de formation qui a quatre (4) centres d'intérêt. Premièrement, nous allons former les policiers à la connaissance du patrimoine culturel et ses spécificités, l'histoire de chaque site touristique et la sûreté-sécurité des biens culturels. Le deuxième module va permettre aux policiers de connaître le cadre institutionnel national de protection du patrimoine culturel. Le troisième module porte sur le cadre légal régissant la protection du patrimoine culturel au Bénin, dans la sous-région et à l'international. Le dernier module porte sur les caractéristiques des biens culturels d'autres pays du monde. Nous vivons dans un village planétaire et le policier béninois appelé à protéger ses biens culturels ne peut pas vivre en autarcie. Et ne pas vivre en autarcie, c'est connaître également ce qui se passe dans les autres pays en matière de protection des biens culturels.

La Loi n° 2021-09 du 22 octobre 2021 portant Protection du patrimoine culturel en République du Bénin comporte cent soixante-quatre (164) articles structurés en huit (08) titres. Elle vise le renforcement de la protection avec une accentuation des sanctions au regard de l'enjeu de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, une meilleure organisation de la mobilité et de la circulation des biens culturels, une modernisation du système de gouvernance dans un contexte marqué par la digitalisation des services, une amélioration du fonctionnement du cadre institutionnel de la protection du patrimoine culturel, une internalisation des normes et conventions internationales, la définition de mesures favorables à la promotion du mécénat culturel et l'institution d'une auto-assurance de l'État pour les biens culturels.

Les Décrets d'application

1. Décret n° 2023-253 du 10 mai 2023 portant Attributions, composition et fonctionnement de la Commission nationale de protection du patrimoine culturel
2. Décret n° 2023-254 du 10 mai 2023 portant Attributions, composition et fonctionnement de l'Unité spéciale de protection des biens culturels
3. Décret n° 2023-255 du 10 mai 2023 portant Conditions et modalités de délivrance de la licence d'exportation des biens culturels en République du Bénin
4. Décret n° 2023-256 du 10 mai 2023 portant Création et gestion de la plateforme numérique des biens culturels et des éléments du patrimoine culturel immatériel inventoriés ou classés
5. Décret n° 2023-257 du 10 mai 2023 portant Création, organisation, gestion et contrôle des musées
6. Décret n° 2023-258 du 10 mai 2023 portant Modalités de réalisation de l'inventaire, de classement et de prise en charge des dépenses de conservation et d'entretien des biens culturels
7. Décret n° 2023-259 du 10 mai 2023 portant Procédure d'autorisation des fouilles archéologiques
8. Décret n°2023-492 du 26 septembre 2023 portant Réglementation de la profession de guide de tourisme en République du Bénin
9. Décret n°2025 -149 du 21 mars 2025 portant Création de la Réunion des musées publics du Bénin

Plus de détails sur les Décrets ici : <https://sgg.gouv.bj>



Richard Akodandé Honma

Recruté à l'ex-Police nationale du Bénin en 1996 en qualité de gardien de la paix, il a gravi successivement les échelons pour être Commissaire de police en 2013 et porte-parole du Commissariat central de Cotonou où il était également le Chef du service des accidents. Lauréat de l'Ecole royale des officiers de gendarmerie de Casablanca, il y obtient son diplôme d'Etat major en 2019 ; ce qui lui a valu le grade de Commissaire principal pour être Commissaire central de Porto-Novo. Ancien Directeur départemental de la Police Républicaine de l'Atacora puis Assistant du Chef-cabinet du Directeur général de la Police Républicaine, il est Chevalier de l'Ordre national du Bénin. M. Akodandé est docteur en histoire, chercheur et Maître assistant des Universités du CAMES.



François Tapé

Titulaire d'une Licence en Sciences économiques obtenue en 2021 à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi, Tchègnon Vigan François Tapé a complété cette formation avec une Licence professionnelle en Gestion du patrimoine culturel à l'EPA.

Formé aux enjeux de la conservation préventive, de la gestion des réserves et de la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, il met ses compétences au service de l'Unité spéciale de protection des biens culturels de la Police Républicaine du Bénin après son intégration dans cette corporation en 2023.

Son objectif est de défendre activement le patrimoine culturel en empêchant les criminels de commettre des infractions visant les biens culturels.

Dans le but de renforcer les capacités des professionnels pour mieux protéger, conserver et valoriser son patrimoine culturel et militaire, l'État sénégalais envoie depuis quelques années, des militaires en formation à l'École du Patrimoine Africain-EPA. Ainsi, après Monique Ndour et Abdou Ndong (présentés dans le précédent numéro de ce magazine), Médard Manga et Alassane Cissé, tous deux élèves sous-officiers en service au Musée des Forces Armées Sénégalaises, ont intégré la Licence professionnelle « Gestion du patrimoine culturel » de l'EPA au cours de l'année académique 2023-2024.



Appel à contributions pour la réalisation de l'ouvrage collectif « Dialogues autour du patrimoine africain : de la restitution à la recherche de provenance »

L'EPA, en collaboration avec le LARRED et le LAAB, lance l'appel à contributions pour la réalisation de l'ouvrage collectif : « Dialogues autour du patrimoine africain : de la restitution à la recherche de provenance ». Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme de recherche « Restitution des biens culturels du Bénin : entre

politiques publiques et enjeux patrimoniaux », mis en œuvre en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD).

Date limite de soumission des contributions : 30 octobre 2025 à 23h59 (GMT+1).

Cibles : Chercheur.es universitaires et personnes des milieux muséaux, privés ou publics, politico-diplomatiques, communautaires et gouvernementaux, ou de la sphère de la coopération régionale et internationale, dont les travaux peuvent contribuer à l'enrichissement de la réflexion autour des dynamiques et politiques publiques en lien avec les notions de restitution et de recherche de provenance sur le continent africain.

Téléchargez l'appel à contribution ici : https://www.epa-prema.net/wp-content/uploads/2025/07/Appel_a_contribution_Ouvrage_collectif_De-la-restitution-a-la-recherche-de-provenance.pdf



Alassane Cissé

Alassane Cissé est un élève sous-officier formé au 12^e bataillon d'instruction et au bataillon de commando, guide au Musée des Forces Armées Sénégalaises et titulaire d'une Licence en réseaux et télécommunications.

Actuellement étudiant en Licence professionnelle Gestion du patrimoine culturel, Option Musées, à l'EPA, il a participé à deux colloques scientifiques en 2025 : le colloque «Des conservations situées» organisé par l'Université de Vienne en collaboration avec l'Université Gaston Berger et le colloque «Patrimoine et sensibilité» de l'Université Laval.

Sa formation à l'EPA représente pour lui une base solide pour approfondir et consolider ses connaissances dans le domaine du patrimoine.



Médard Manga

Médard Manga est un élève sous-officier en service au Musée des Forces Armées Sénégalaises et titulaire d'une Licence en Droit des Affaires obtenue à l'Institut Supérieur de Management Saint-Louis du Sénégal. Son parcours militaire au sein des Forces Armées Sénégalaises est marqué par une Formation Initiale du Combattant (FIC) à Dakar – Bango au 12^{ème} Bataillon et une Formation de Qualification d'Armement (FQA) au Bataillon des Commandos à Thiès.

Depuis l'année académique 2023-2024, il suit la formation de Licence professionnelle en Gestion du patrimoine culturel, Option Musées, à l'EPA. Son objectif est d'apporter une plus-value à la conservation et à la valorisation du patrimoine historique militaire du Sénégal et du patrimoine culturel africain en général.



Renforcement des capacités des acteurs nationaux sur la gestion des risques de catastrophes sur les biens culturels et naturels à Sao-Tomé et-Principe

Par Equipe EPA

Dans le cadre du programme « Renforcement des capacités nationales en matière de résilience aux crises climatiques et aux catastrophes dans les domaines du patrimoine culturel et naturel », le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale, le Ministère de l'éducation, de la culture, des sciences et de l'enseignement supérieur de Sao-Tomé-et-Principe, l'EPA et les consultants de l'UNESCO ont organisé du 26 au 30 mai 2025 à Sao-Tomé :



- ❖ un atelier de renforcement de capacités des acteurs nationaux sur la gestion des risques de catastrophes sur les biens culturels et naturels avec la participation de trente (30) acteurs (sapeurs-pompiers, militaires, policiers, acteurs de protection civile, professionnels du patrimoine et de la culture). Ils ont été formés à l'identification des risques et mesures d'atténuation en vue de préserver le patrimoine culturel et naturel de l'île ;
- ❖ un atelier de validation du document stratégique sur les «Mesures d'atténuation et des procédures opérationnelles standards» par les parties prenantes.

Ce programme est financé par le Fonds d'urgence pour le patrimoine de l'UNESCO mis en œuvre par son Bureau régional pour l'Afrique centrale et ses consultants Dr Franck Ogou et Arlindo Carvalho.



Renforcement des capacités en matière de gestion des risques et de système de protection en Afrique

Par Equipe EPA

L'EPA, l'UNESCO et l'ICCROM ont organisé du 09 au 13 décembre 2024 à Abomey (Bénin), la phase physique du projet de « Renforcement des capacités en matière de gestion des risques et de système de protection en Afrique », financé par le Royaume des Pays-Bas et une contribution additionnelle du Fonds du patrimoine mondial. Cette phase a été précédée d'une phase virtuelle qui s'est déroulée les 28 et 29 novembre 2024.

Les participants sont des gestionnaires de six (6) sites du patrimoine culturel inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : Palais royaux d'Abomey (Bénin), Koutammakou, le pays des Batammariba (Togo/Bénin), Ville historique de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire), Île de Saint-Louis (Sénégal), Tombes des Rois du Buganda à Kasubi (Ouganda) et Ville de pierre de Zanzibar (République unie de Tanzanie).



Cette formation a permis de renforcer les capacités des participants sur les notions de : valeurs patrimoniales, attributs et risques ; cadre de la gestion des risques de catastrophe ; stratégies d'atténuation et de préparation ; meilleures pratiques pour les plans d'atténuation et élaboration de plans de gestion des risques de catastrophe.



Journée du Patrimoine Mondial Africain

Par Equipe EPA

La 10^e édition de la Journée du Patrimoine Mondial Africain a été célébrée cette année à travers plusieurs d'activités organisées par l'EPA et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'ouest, avec le soutien financier de la Norvège.

Ces activités placées sous le thème : « *20 ans après l'inscription du paysage culturel Koutammakou, le pays des Batammariba* » se sont déroulées au Togo du 05 au 08 mai 2025.

Il s'agit de la sensibilisation des communautés du Togo et du Bénin sur les enjeux de conservation du bien du patrimoine mondial suivie de la restauration d'une Takienta, d'un atelier de formation des communautés autour du plan de gestion et la gestion des risques ainsi qu'une journée scientifique portant sur les enjeux et opportunités liés à l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial.



Au terme de cette célébration, des données ont été collectées en vue de la finalisation du document de la phase 2 du projet d'amélioration de l'état de conservation du paysage culturel Koutammakou, le pays des Batammariba.



Formation des jeunes chercheurs africains à la rédaction scientifique

Par Dr Jean-Paul Lawson

L'EPA a abrité, du 19 au 21 mai 2025, un atelier de formation à la rédaction scientifique, organisé dans le cadre du projet Upskilling Africa Early Career Researchers in Archaeology and Heritage. Mis en œuvre sous la direction du Dr Cathy Daly et du Dr Olufemi Adetunji (University of Lincoln), et financé par The British Academy, ce projet vise à outiller les jeunes chercheurs africains en matière de rédaction scientifique, afin de les aider à publier dans des revues internationales de premier plan. Cinq jeunes chercheurs originaires du Bénin, du Cameroun, du Togo, du Sénégal et du Burkina Faso - Dr Jean-Paul C. Lawson, Dr Aissata Thiam, Dr Ladji Dianifaba, Dr Padaro Awesso et Abdoul-Karim Bély Niangao - ont bénéficié de cette formation intensive de trois jours. Ils ont été encadrés par des seniors, tels que le Dr Franck Ogou, le Dr Wenceslas Mahoussi, le Dr François Ngouoh et le Pr Jeannette Wogaing, recrutés pour mettre leur expertise et leur expérience au service de la nouvelle génération.



Le séminaire a porté sur les fondamentaux de la rédaction d'un article scientifique : poser une question de recherche, construire un argumentaire à partir des résultats de recherche, structurer un article, répondre aux exigences des revues internationales... Les participants ont également été initiés aux technologies d'aide à la rédaction, aux standards bibliographiques et aux techniques de dissémination de la recherche.

L'atelier fait suite à un premier module en anglais organisé à Lusaka la semaine précédente, et correspond à la phase en présentiel d'un parcours plus global lancé fin 2024 avec des formations en ligne.



Célébration de la Journée internationale des droits de la femme

Par **Luc Allagbé**, *Chargé de communication du Bureau des étudiants*

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Droits de la Femme, le Bureau des étudiants de l'EPA a organisé une conférence-débat sur le thème : « *La femme, gardienne du patrimoine : préservation, transmission et innovation* », animée par Dr Pierrette Houndonougbo, Socio-anthropologue et enseignante à l'EPA.

Ce moment d'échanges a été suivi d'un défilé de mode sur le thème : « Mode et tradition : «Femme ! Qui veux-tu être ?». Dix (10) jeunes filles coachées par Noé Ronaldo Adangnivo, étudiant et mannequin, ont défilé en arborant des tenues traditionnelles, modernes et mixtes.

Ce défilé a mis en avant la richesse du patrimoine vestimentaire africain et illustre la manière dont la mode peut être un vecteur de transmission culturelle et un espace d'expression pour les femmes.

La journée s'est achevée par la projection du film «Mère-Bi», un documentaire retraçant la vie d'Anette Mbaye d'Erneville, première (femme) journaliste du Sénégal.

Slam dédié à la femme

Par **FIFAMÈ YHERESE BOGNON**
L'Amazone Des Lettres
Slameuse - Etudiante en
Licence 1 - EPA



« Dans l'Afrique de nos
ancêtres
La femme est un spécial
être
En elle réside pour la
communauté une provision
de bien-être
Celle sur qui reposent la
famille et la société.
Dans les couvents, les cours
royales, d'importantes
places elle a toujours
méritées et occupées
Ce n'est pas aujourd'hui que
les choses vont changer
La Reine Mère peut à elle
seule faire changer d'avis le
Roi face à une décision prise
en conseil royal
Si la femme était vraiment
ce que disent les rumeurs
Pourquoi lui confierait-on
les grands travaux lors des
cérémonies familiales ?
Qu'aurait été le royaume
de Danxomè sans la
détermination de ces braves
guerrières qui font trembler
de peur ?
Les AGOO-DJIÉ
Du haut de leur courage
elles se lançaient pour
éloigner tout malheur
Point de réunion familiale
sans les tantes
De notre tradition elles sont

garantes
Et si la République est une
famille
Vous ! êtes nos tantes, vous
en êtes dignes
Sous l'arbre à palabre du
peuple qui vous a choisies
Vous rayonnez déjà comme
d'immenses bougies
Dont les lumières déchirent
les voiles de l'obscurité
Afin d'étendre leur éclair
partout en toute sécurité
Très chères femmes,
Par vous le processus n'a
pas débuté
Mais votre génération est
celle par qui votre nombre a
augmenté
Aujourd'hui vous avez pris le
flambeau
Faites avec ce qu'il y a de
bon et beau
Bravez tout, même les
terrains glissants
Le peuple vous en sera
reconnaissant
On écrira des hymnes pour
vous rendre hommage
Et cela durera d'âge en âge
Refrain :
Femme tu es maternité et
humanité
Femme tu es bravoure et
amour. »



Masterclass pour les étudiants et diplômés

Par Equipe EPA

Des étudiants et diplômés de l'EPA ont suivi le lundi 10 février 2025 une conférence sur le thème : « du rapatriement à la réintégration », animée par Eero Ehanti, Conservateur au Musée National de la Finlande. Les discussions ont porté sur les restitutions de biens culturels faites par la Finlande et les discussions entre le Bénin, la France et la Finlande pour le rapatriement au Bénin du Katakè, un tabouret royal, intervenu en mai 2025.

Par ailleurs, le jeudi 03 avril 2025, ils ont suivi une masterclass sur le thème : « Patrimoine culturel immatériel et identité en Afrique subsaharienne », animée par Dr Ibrahima Khalil Diagne, Enseignant chercheur à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal) et Chef de Département de l'UFR Civilisation Religion Art et Communication (CRAC). Il a ensuite animé une conférence intitulée « Poterie, univers mental et identité dans l'espace sénégalais : un patrimoine immatériel ».



**Trombinoscope
de la 5^e
promotion des
diplômés de
l'EPA-Cohorte 1**

Trombinoscope de la 5^e promotion des diplômés de l'EPA-Cohorte 1

- Axe 1 :** • Valorisation du patrimoine Vodun
- Axe 2 :** • Gestion des sites et collections, et protection des patrimoines
- Axe 3 :** • Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel
- Axe 4 :** • Royauté et promotion des matrimoines



ADANGNIVO Noé

Vers un tourisme de retour au Bénin : les diasporas au Musée International du Vodun



ADJIBI Camille

Le projet de création du Musée International du Vodun : débats entre les riverains



EMMANUEL Fadilath

Les places jumelles Vodun Djihoué et Djissou gbogan : bilan après dix années d'existence



MONTCHO Crystallin

Vodun Xeviosò : identification et documentation des biens matériels



SAMBIENOU Kabirath

Ouidah 92 : le devenir des créations artistiques



KOUGBLENOU Vidasty

Valorisation des créations contemporaines présentes sur les places Vodun rénovées de Porto-Novo : cas des places Migan



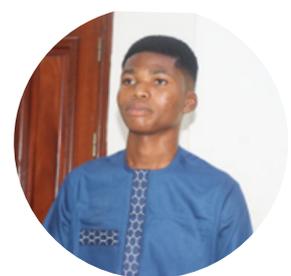
ALIDOU Jihane

Suivi et évaluation du projet Route des Tata à la lumière des bénéficiaires de la communauté Otammari de Boukoumbé



DJOGBEDE Immaculée

La régie des collections : un métier d'avenir dans les musées publics du Bénin



GBENOU Exhaussé

Protection du patrimoine culturel au Bénin : étude des textes en vigueur depuis 2007



MALENOU Chéridane

Inventaire, documentation et valorisation du Fonds d'archives
Jean Pliya



MOUVI Victoria

La création d'une banque culturelle pour préserver et valoriser le patrimoine culturel de la commune de Lalo



TCHIAKPE Raypénelle

Le patrimoine architectural de Ouidah face à l'urbanisation : équilibre entre préservation historique et exigences modernes



SABI DABERO Clément

Évaluation et amélioration des conditions de conservation des collections du musée ethnographique de plein air de Parakou



TAPE François

Police républicaine et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels au Bénin



DJOB0 Ramatou

Le Tévi : un patrimoine culinaire à sauvegarder et à valoriser



HOUNNOU Laure

Promotion et sauvegarde de l'art culinaire chez les Watchi de Comè : cas de Ablo et Akpèssè



YEBADOKPO Manoëlla

Identification et documentation des savoir-faire liés à la conservation située du Gèlèdè à Kétou



BABADJIHOU Belamie

Implication des descendants du Roi Agonglo dans la préservation et la gestion de son palais privé de 1997 à nos jours



YOCLOUNON Florelle

Le rôle des femmes dans la gestion de la place Vodun Sakpata Dohami

Trombinoscope de la 5^e promotion des diplômés de l'EPA-Cohorte 1



GNANVI Richnelle

Les matrimoines du Sud du Bénin : le rôle des femmes dans la gestion et la transmission de l'héritage culturel



Focus

Du Semenstre

Décentralisation et restitution des œuvres culturelles en Afrique subsaharienne : un nouvel élan pour le patrimoine local

Par Tristan Routier

La restitution des œuvres culturelles en Afrique subsaharienne ne se limite pas à un geste symbolique de réparation historique : elle incarne une opportunité majeure pour repenser la gestion du patrimoine en tant que moteur du développement local, de la cohésion sociale et de l'affirmation identitaire. À travers des exemples emblématiques comme la restitution des trésors du Dahomey au Bénin, du tambour parlant en Côte d'Ivoire ou encore le projet de la « Route des Chefferies » au Cameroun, il apparaît clairement que la valorisation des œuvres restituées repose sur une approche multidimensionnelle, mêlant politique culturelle, dynamisme économique et engagement communautaire.

Cependant, ce processus soulève des défis de taille. Tout d'abord, la pérennité des projets dépend largement de la capacité des collectivités locales à mobiliser des ressources, à entretenir des infrastructures adéquates et à assurer une préservation optimale des œuvres. Les exemples évoqués montrent que le soutien de partenaires internationaux, tels que l'UNESCO ou l'Union européenne, est crucial pour poser les bases, mais il est tout aussi vital de développer des mécanismes d'autonomie financière, notamment par le biais du tourisme culturel ou des partenariats public-privé. La décentralisation des compétences culturelles doit donc être accompagnée d'un renforcement significatif des capacités locales, tant au niveau technique qu'organisationnel.

Par ailleurs, l'instabilité politique et les conflits dans certaines régions demeurent un frein important à la mise en œuvre de ces initiatives. La sécurisation des œuvres, des sites et des infrastructures, ainsi que la préservation de leur intégrité face aux menaces, nécessitent une vigilance accrue et une coopération internationale soutenue.



Un autre enjeu majeur réside dans la sensibilisation des populations locales à la valeur inestimable de leur patrimoine. La restitution des œuvres ne sera pleinement bénéfique que si elle s'accompagne d'un effort continu pour intégrer ce patrimoine dans la vie quotidienne des communautés, notamment par des actions éducatives, des événements culturels et la participation active des citoyens à la gestion des biens restitués. La jeunesse, en particulier, doit être mobilisée pour devenir le relais de cette préservation, en prenant conscience de l'importance de ce legs historique pour leur identité et leur avenir.

Enfin, une meilleure coordination entre les différents acteurs – États, collectivités locales, institutions internationales, communautés et experts – est essentielle pour garantir l'efficacité et la durabilité des projets. Le partage des responsabilités et la mise en place de plateformes de dialogue pourraient réduire les inefficacités et les chevauchements dans la gestion des initiatives, tout en renforçant leur impact.

Ainsi, la restitution des œuvres culturelles en Afrique subsaharienne représente bien plus qu'un retour au passé : elle constitue une chance unique de redéfinir les relations entre patrimoine et développement. En transformant ces trésors culturels en leviers de croissance économique, d'émancipation sociale et de reconnaissance identitaire, les pays africains peuvent poser les jalons d'une dynamique nouvelle où leur riche héritage devient une ressource stratégique pour bâtir un avenir résilient et prospère. Cette ambition, bien que complexe, est réalisable à condition de s'appuyer sur des politiques cohérentes, inclusives et visionnaires, soutenues par une collaboration internationale durable.

NOUVELLES DE NOS ALUMNI



De nationalité burkinabè, Kanfido Brice Lévis Lankoande a participé au 13^e Cours universitaire international de l'EPA (de 2013 à 2015). Actuel Chargé de coopération et de mobilisation des ressources au Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) du Burkina Faso, il nous présente ici les impacts de sa formation à l'EPA sur sa carrière.

EPA : Quelles sont les motivations qui vous ont conduit à l'EPA anciennement PREMA ?

KBLL : Ma motivation première pour intégrer l'École du Patrimoine Africain découle de mon profond attachement à la sauvegarde, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel africain. Intégrer cette école prestigieuse, était pour moi l'opportunité :

- de booster ma carrière professionnelle ;
- de renforcer mes compétences en conservation du patrimoine et en médiation culturelle ;
- de contribuer activement à des projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en Afrique ;
- d'échanger avec d'autres professionnels passionnés et engagés pour une Afrique consciente de son héritage.



EPA : Quels résultats substantiels avez-vous tiré de votre formation à l'EPA et quel est l'impact sur votre carrière professionnelle ?

KBLL : Ma formation à l'EPA constitue un véritable tournant dans mon parcours professionnel. Elle m'a permis d'acquérir une compréhension approfondie des enjeux liés à la conservation, à la gestion et à la valorisation du patrimoine culturel africain, tout en renforçant mes compétences en médiation et en gestion de projets culturels.

Les résultats substantiels que j'en ai tirés sont multiples :

J'ai acquis des outils concrets pour concevoir, planifier et mettre en œuvre des projets culturels.

Grâce au réseau de l'EPA, j'ai intégré un réseau de professionnels et j'ai pu collaborer avec d'autres acteurs du secteur patrimonial.

Ma formation à l'EPA m'a permis de poursuivre mon cursus académique et aujourd'hui je suis titulaire d'un Master en Gestion du patrimoine culturel et d'un Master spécialisé Supply Chain Management.

EPA : Quel poste occupez-vous actuellement ?

KBLL : Actuellement, j'occupe le poste de Chargé de coopération et de mobilisation des ressources au Fonds de Développement Culturel

et Touristique (FDCT) du Burkina Faso qui est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère en charge de la



Culture. Il a pour mission principale de soutenir financièrement et techniquement les initiatives culturelles et touristiques à fort

potentiel économique, social et identitaire. Je suis également consultant en gestion des réserves de musées et magasins d'archives.

EPA : Quelles sont les perspectives qui s'offrent à vous en termes de parcours professionnel ?

KBLL : À ce stade de ma carrière, les perspectives qui s'offrent à moi s'inscrivent dans une logique de consolidation de mon expertise en sauvegarde et valorisation du patrimoine et en gestion de projets culturels et de développement, tout en élargissant mon champ d'action à l'échelle régionale ou internationale.

Mon objectif à moyen terme est d'occuper des postes de coordination stratégique ou de conseiller technique dans des structures nationales ou internationales œuvrant dans les domaines de la culture et du patrimoine.

À plus long terme, je me projette également dans la création ou la gestion d'un centre culturel ou d'un incubateur d'initiatives patrimoniales et artistiques, qui servirait de plateforme d'expression, de formation et d'autonomisation pour les jeunes et les femmes, en particulier dans les zones fragiles ou touchées par les crises.

Ces perspectives s'appuient sur mon parcours pluridisciplinaire, enrichi par ma formation à l'EPA, ainsi que sur mon engagement constant en faveur d'une culture accessible, inclusive et porteuse de développement.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

FACULTÉ DE DROIT
Centre du droit de l'art

enseignement

Missions
officelles du
Directeur

MISSIONS DU DIRECTEUR

Journée d'étude « Patrimoine en péril ? »

Le Directeur de l'EPA a participé, le mercredi 22 janvier 2025, à la journée d'étude « Patrimoine en péril ? » organisée par le Centre du droit d'art, le Musée d'art et d'histoire et la Fondation ALIPH.

La journée s'est déroulée à l'auditorium du Musée d'art et d'histoire de Genève. Au cours de son séjour, il a eu des séances de travail avec la Direction du Musée ethnographique de Genève et la Fondation ALIPH.



Audience au Réseau des Grands Sites de France

Le Directeur de l'EPA a été reçu en audience le jeudi 23 janvier 2025 par la Directrice du Réseau des Grands Sites de France (RGSF), Soline Archambault et la Responsable Chargée de mission Action internationale et Finances, Céline Tastet, au siège du Réseau.

Les discussions ont porté sur la convention de collaboration entre les deux institutions et les futures actions à développer.



MISSIONS DU DIRECTEUR

Table ronde de clôture de l'Ecole d'hiver

Le Directeur de l'EPA a participé à la table ronde de clôture de la première édition de l'Ecole d'hiver « Winter School : Provenance Resarch & Duty to Care », qui s'est tenue le vendredi 24 janvier 2025 à l'Ecole du Louvre à Paris. Cette table ronde a réuni Catherine Chevillot, Isabelle Anatole Gabriel et Nicole Berlin (Wellesley College).

Audience à l'IRES-RDEC et à l'EAMAU

En mission d'enseignement à l'Université de Lomé, le Directeur de l'EPA a été reçu le jeudi 13 mars 2025 par le Directeur de l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC), Professeur Kodjona Kadanga.

Le vendredi 14 mars 2025, il a effectué une visite à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) où il a tenu une séance de travail avec le Directeur général de l'EAMAU, Dr Awa Krou Malam Boukar, et ses collaborateurs sur les axes de coopération entre les deux institutions.



MISSIONS DU DIRECTEUR

Participation au colloque CISAAE

Les 07 et 08 avril 2025, le Directeur de l'EPA a participé au Colloque Interdisciplinaire sur les Savoirs Ancestraux de l'Entité Eau : Pourquoi et comment sauvegarder les savoirs anciens autour de l'eau ?, tenu à l'Université de Limoges en France. Les travaux de cette rencontre scientifique ont mis en exergue les regards croisés entre l'Afrique et l'Europe.



Mission au Campus Groupe AFD

Une délégation de l'EPA composée de son Directeur, de son Administratrice et du Chargé du programme de recherche sur la restitution, a effectué une mission à Marseille au siège du Campus Groupe AFD, du 07 au 13 avril 2025. Cette rencontre a permis aux deux parties de travailler sur une maquette de formation entre les deux institutions pour l'utilisation de l'intelligence collective dans la mise en œuvre des projets muséaux.



MISSIONS DU DIRECTEUR

Forum de haut niveau de l'UNESCO pour les musées

Le Directeur de l'EPA a participé au troisième Forum de haut niveau de l'UNESCO pour les musées qui s'est tenu à Hangzhou en Chine, du 23 au 25 avril 2025. Au cours de cette rencontre à laquelle ont participé plus de 200 experts du monde entier, il a animé une communication dans le panel « Le rôle éducatif des musées et leur contribution à un apprentissage continu ». Ce forum a été organisé par l'UNESCO et la République Populaire de Chine.





VISITES À L'EPA



Ulvick Houssou, Directeur des campus et des partenariats de l'Université Senghor

L'EPA a reçu le lundi 06 janvier 2025, Ulvick Houssou, Directeur des campus et des partenariats de l'Université Senghor (Egypte). Les discussions ont porté sur la synergie d'actions entre les deux institutions pour un impact accru sur le développement du continent.



Ehanti Eero (Musée national de Finlande) et Georgette Singbe (Villa Karo, Bénin)

L'EPA a reçu le lundi 10 février 2025, Georgette Singbe, Manager culturel à la Villa Karo et Eero Ehanti, Conservateur du Musée national de Finlande. Au menu des échanges, des possibilités de collaboration entre les trois institutions.



Jérôme Binet-Bos, Directeur délégué de l'Institut Français du Bénin

Le Directeur délégué de l'Institut Français du Bénin, Jérôme Binet-Bos, a effectué une visite de prise de contact le vendredi 21 février 2025 à l'EPA. Au cours de cette visite, il a été entretenu sur les différentes activités de l'institution.



Sandra Kassab, Directrice AFD Afrique

L'EPA a reçu le vendredi 28 février 2025, la visite de la Directrice du Département Afrique de l'Agence française de développement (AFD), Sandra Kassab. Au-delà d'une visite-découverte, cette rencontre a permis de discuter de certains aspects clés de la collaboration entre les deux institutions.



Amandé Moussa, Maire de la Commune de Zè

A la tête d'une délégation composée du Secrétaire exécutif et des membres du Conseil de supervision de la commune, Amandé Moussa, Maire de la Commune de Zè, a tenu une séance de travail avec une équipe de l'EPA le mercredi 21 mai 2025 au siège de l'institution. Les échanges ont porté sur l'appui de l'EPA pour la préservation et la valorisation du patrimoine culturel de la commune.

VISITES À L'EPA



FPA
SOCIÉTÉ
DU PATRIMOINE
AFRICAIN



www.epa-prema.net

Suivez au quotidien les activités de
l'EPA sur les réseaux sociaux.

